Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 035-213502768-20260116-1_2026_5-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GONDRAN

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de présents : 08
Nombre de votants : 10

L'an deux mille vingt-six, le 16 janvier à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-GONDRAN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, dans le respect des règles sanitaires en vigueur, sous la Présidence de M. Yannick LARIVIERE-GILLET, Maire de SAINT GONDRAN, en suite de convocations en date du 12 janvier 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie le même jour.

Présents : Mmes – M.

Yannick LARIVIÈRE-GILLET	Mme Laëtitia MASSON	Alexandrine PANNARD-LAUNAY
Laurent GUILLEMOIS	Jean-Michel MOLINIER	
Christophe HELBERT		Serge BUSVELLE
Myriam HAMON		

Étaient Absents Excusés : Mme Nadège COULANGE, M. Stéphane MESLIF et Mme Muriel CHÉNEDÉ.
Était Absent : Néant.
Procurations (2) : Mme Nadège COULANGE a donné pouvoir à Mme Myriam HAMON et M. Stéphane MESLIF a donné pouvoir à M. Christophe HELBERT.

Objet : Election du secrétaire de séance
Délibération N°1/2026/5

Rapporteur : M. Yannick LARIVIERE-GILLET

Mme HAMON Myriam, candidate, est élue secrétaire de séance par l'assemblée **par 10 voix POUR dont 2 procurations, 0 ABSTENTION et 0 CONTRE.**

Publié le 23 janvier 2026
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Yannick LARIVIERE-GILLET

Le registre dûment signé,
Le Maire,
Yannick LARIVIERE-GILLET